

## CPN en charge de la spécialité du DUT Gestion Logistique et Transport (GLT)

### Document complémentaire au PPN Préconisations d'organisation du DUT par la voie de l'apprentissage

*Le présent document -en complément du programme pédagogique national de la spécialité- constitue des préconisations, à titre indicatif, pour l'organisation de la formation conduisant au DUT de cette spécialité par la voie de l'apprentissage.*

#### **Identification des rythmes les plus favorables**

Le secteur du transport et de la logistique se caractérise par une grande diversité des métiers comme l'indique le référentiel de compétences et d'activités « Gestion Logistique et Transport » figurant dans le PPN GLT 2013 ce qui ne permet pas de proposer un rythme standard d'alternance. Toutefois, les périodes en entreprise ne doivent pas dépasser 2 mois consécutifs. Il est souhaitable que les périodes en entreprise et en Institut constituent une véritable alternance (par exemple : 3j/2j, 15j/15j, etc.).

Fondamentalement, l'analyse des pratiques et l'expérience acquise dans les formations en alternance montrent qu'il n'est ni possible ni souhaitable de proposer un rythme d'alternance unique. Les enquêtes réalisées auprès des entreprises montrent que leurs besoins varient en fonction de l'activité principale de l'entreprise, de la saisonnalité, de la taille de l'entreprise et de la mission confiée à l'apprenti.

Le choix de commencer l'alternance dès la première année ou à partir de la deuxième année est du ressort des équipes pédagogiques, de la stratégie de l'IUT, des financements et des besoins des entreprises locales.

#### **Identification des modules ou parties de modules qui font l'objet de compétences et d'une évaluation dans la partie entreprise de l'alternance**

Compte tenu des remarques faites au paragraphe précédent, la CPN GLT recommande de conserver l'ensemble des modules d'enseignement prévus dans le PPN. Par définition, l'alternance permet l'acquisition de compétences dans l'entreprise ce qui peut entraîner un allègement des volumes horaires en présentiel. Pour rappel, le volume horaire étudiant est de 1620 heures pour le DUT, auquel s'ajoutent 300 heures de projets tutorés. Pour autant, les contraintes organisationnelles (notamment le calendrier de l'alternance), de financement, et de la pédagogie de l'alternance amènent à réduire les volumes horaires. En conséquence, la CPN préconise un allègement de 22 % du volume horaire global en présentiel sans remettre en cause l'existence de chacun des modules (y compris les modules des UE23 et UE43).

#### **Préconiser une répartition horaire entre le temps de travail en IUT et celui en entreprise**

Le temps de travail de référence de l'alternant est de 35h par semaine en entreprise et à l'IUT. Le programme pour l'alternant correspond donc à 36 semaines à l'IUT (1260 heures de présentiel) et le restant est composé des 230 heures de projets tutorés et de la présence professionnelle en entreprise.

#### **Adaptation des tableaux de modules par semestres**

Au vu des développements précédents, la CPN estime qu'il n'est pas opportun de supprimer des modules.

Contrairement à la formation initiale, la formation en alternance se doit d'avoir des semestres ayant des volumes horaires équivalents afin de favoriser un rythme d'alternance régulier.

#### Détermination du volume horaire minimal passé à l'IUT par semestre

Semestre	Volume minimum par semestre
S1	315 h = 9*35h = 45 jours
S2	315 h = 9*35h = 45 jours
S3	315 h = 9*35h = 45 jours
S4	315 h = 9*35h = 45 jours

#### Volumes horaires, tableau de synthèse pour les quatre semestres

	CM	TD	TP	Horaire total	ECTS
Semestre 1	100 h	135 h	80 h	315 h	30
Semestre 2	107 h	134 h	74 h	315 h	30
Semestre 3	90 h	152 h	73 h	315 h	30
Semestre 4	60 h	126 h	129 h	315 h	30
Horaire total	357 h	547 h	356 h	1260 h	120

En alternance, le programme est une adaptation du PPN publié. Les modules complémentaires suivis en alternance sont donc ceux du parcours « insertion professionnelle immédiate ».

Lorsque l'alternance se fait sur une seule année, le programme proposé dans ce document pour les semestres 3 et 4 devra servir de référence.

Pour rappel, les travaux dirigés et les travaux pratiques accueillent respectivement 28 étudiants et 14 étudiants maximum.

#### Projets tutorés en alternance

Les projets tutorés sont maintenus dans la formation par alternance sur les semestres concernés

Les objectifs, contenus et activités restent inchangés sauf précisions ci-dessous :

- Les projets tutorés ne seront pas obligatoirement effectués par des groupes d'étudiants. Ils pourront être effectués seul ou en groupe dans l'entreprise ou à l'IUT.
- Les volumes horaires affectés au projet tutoré sont ceux définis dans le programme initial mais adapté en tenant compte de la présence de l'étudiant dans l'entreprise.
- Les thèmes doivent permettre à l'alternant d'utiliser son expérience acquise dans l'entreprise.

#### Evaluation

Il est nécessaire d'adapter l'évaluation.

La CPN préconise une évaluation semestrielle des périodes en entreprise. Aux semestres 1 et 3, cette évaluation pourra être prise en compte dans le projet tutoré. Aux semestres 2 et 4, elle sera comptabilisée dans les modules spécifiques qui correspondent à l'évaluation du déroulement de l'alternance par le maître d'apprentissage, à l'évaluation du mémoire d'alternance et à sa soutenance.

L'entreprise est clairement partie prenante dans l'évaluation de l'apprenant. C'est un des rôles du maître d'apprentissage. Le Maître d'apprentissage est le référent entre l'entreprise et le CFA. Il informe ce dernier des observations faites sur le lieu de travail et de l'évolution de l'apprenti

notamment en effectuant des comptes rendus écrits à destination de l'apprenti et du centre de formation sur le livret d'apprentissage.

En règle générale, les points de contact entre la formation et l'entreprise doivent être multiples :

- Visites en entreprise,
- Carnet de liaison,
- Participation aux soutenances,
- Grille d'évaluation de l'activité en entreprise.

L'évaluation de l'activité en entreprise sera effectuée par le maître et l'IUT. Elle prendra la forme d'une grille multicritères comportant notamment les éléments suivants : réalisation des missions (connaissance, analyse, synthèse, organisation, qualité), comportement de l'apprenti (comportement général, intégration, communication, initiative, curiosité d'esprit) et une appréciation globale à l'initiative de l'entreprise. L'ACD GLT proposera à la CPN une grille précise. Cette évaluation sera prise en compte dans le calcul de la moyenne du semestre selon les modalités figurant dans les tableaux ci-dessous.

La CPN propose que l'évaluation des périodes en entreprise ne se limite pas à des notes affectées à un module spécifique. En effet, l'apprentissage permet l'acquisition de connaissances et de compétences relevant de plusieurs modules. Il serait donc souhaitable que l'évaluation de ces modules prenne en compte ces éléments. Cela peut prendre la forme d'études de cas, de notes de synthèse, de rapports, de soutenances et **d'une évaluation des compétences spécifiques** sur des domaines comme le droit, l'organisation de l'entreprise, les relations sociales, l'utilisation de l'outil informatique, la communication professionnelle, l'organisation logistique, les transports, la documentation en anglais, le management, etc.

**Un objectif d'une co-évaluation avec l'entreprise de 30 à 40 % des coefficients (y compris l'évaluation de l'alternance en entreprise et le projet tutoré) est recommandé.**

Par ailleurs, l'entreprise d'accueil est un lieu privilégié pour la définition, l'organisation et la réalisation des projets tutorés. Le PPP doit être adapté afin de tenir compte des spécificités de l'apprentissage. Toutefois, il devra permettre une ouverture à l'ensemble des métiers du transport et de la logistique.

## Adaptation des coefficients des modules pour la prise en compte semestrielle de l'alternance

SEMESTRE 1						
Référence Module	Module	Coefficient	CM	TD	TP	Volume horaire par étudiant
<b>UE 11 : Approche des transports et communication</b>						
M1101	Anglais	2			24	24
M1102	Économie des transports	2	10	20		30
M1103	Éléments fondamentaux de la communication	2		10	10	20
M1104	Géographie des échanges	2,5	10	6		16
M1105	Informatique : outils de la bureautique	2,5			30	30
M1106	Seconde langue	2			16	16
M1107	Transport routier de marchandises : contexte et techniques	2	8	10		18
<b>Total UE11</b>		<b>15</b>	<b>28</b>	<b>46</b>	<b>80</b>	<b>154</b>
<b>UE12 : Outils de gestion logistique et de l'entreprise</b>						
M1201	Comptabilité de gestion	2	10	14		24
M1202	Gestion d'entrepôt et de plate-forme	2,5	10	14		24
M1203	Logistique globale	2	16	10		26
M1204	Organisation de l'entreprise et Relations Sociales	2	16	12		28
M1205	Principes du droit et droit commercial	2,5	20	10		30
M1206	Statistique descriptive	2		20		20
M1207	Projet personnel et professionnel : Découverte des métiers et des environnements professionnels et initiation à la démarche de projet	1		9		9
M1208	Projet tutoré : Mise en application de la communication et des techniques documentaires	1	-	-	-	(40)
<b>Total UE12</b>		<b>15</b>	<b>72</b>	<b>89</b>	<b>0</b>	<b>161</b>
<b>Total Semestre 1</b>		<b>30</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>80</b>	<b>315</b>

SEMESTRE 2						
Référence Module	Module	Coefficient	CM	TD	TP	Volume horaire par étudiant
<b>UE 21 : Globalisation et communication</b>						
M2101	Anglais professionnel	2			20	20
M2102	Chaînes logistique et transport et commerce international	2	20	6		26
M2103	Communication, information et argumentation	2		20		20
M2104	Économie générale et intelligence économique	2	16	16		32
M2105	Informatique : utilisation approfondie d'un tableur	1,5			30	30
M2106	Seconde langue professionnelle	1			16	16
M2107	Transport aérien de marchandises, de passagers et opérations aéroportuaires	1,5	8	8		16
<b>Total UE 21</b>		<b>12</b>	<b>44</b>	<b>50</b>	<b>66</b>	<b>160</b>
<b>UE 22 : Exploitation des transports terrestres</b>						
M2201	Droit des transports	2	14	14		28
M2202	Gestion financière	1	8	8		16
M2203	Mathématiques appliquées	1		20		20
M2204	Mercatique	1	8	8		16
M2205	Transport ferroviaire	1,5	8	8		16
M2206	Transport routier de marchandises : exploitation	1,5	8	8		16
M2207	Transports urbains et interurbains de personnes	2	14	14		28
<b>Total UE 22</b>		<b>10</b>	<b>60</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>140</b>
<b>UE 23 : Gestion de projet et Alternance</b>						
M2301	Projet personnel et professionnel : Formalisation du projet, mieux se connaître/Gestion de projet	1	3	4	8	15
M2302	Projet tutoré : Description et planification du projet	3	-	-	-	(50)
M2303	Alternance 1 : Évaluation du déroulement de l'alternance par le maître d'alternance ou l'enseignant tuteur	1				
M2304	Alternance 1 : Évaluation du rapport d'alternance	1,5				
M2305	Alternance 1 : Évaluation de la soutenance	1,5				
<b>Total UE 23</b>		<b>8</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>15</b>
<b>Total Semestre 2</b>		<b>30</b>	<b>107</b>	<b>134</b>	<b>74</b>	<b>315</b>

SEMESTRE 3						
Référence Module	Module	Coefficient	CM	TD	TP	Volume horaire par étudiant
<b>UE 31 : Gestion de la chaîne logistique</b>						
M3101	Approfondissement de l'anglais professionnel	2			20	20
M3102	Approfondissement de la seconde langue professionnelle	1,5			16	16
M3103	Communication professionnelle	1,5		18		18
M3104	Logistique et commerce international	1,5	10	8		18
M3105	Organisation logistique	1,5	10	8		18
M3106	Systèmes d'information appliqués au système logistique	2,5	10	16		26
M3107	Transport routier de marchandises et affrètement	2		8		8
M3108	Transports maritime, fluvial, opérations portuaires et intermodalité	2,5	24	14		38
<b>Total UE 31</b>		<b>15</b>	<b>54</b>	<b>72</b>	<b>36</b>	<b>162</b>
<b>UE 32 : Management des moyens et des hommes</b>						
M3201C	Calculs de coût et rentabilité des transports et de la logistique	1,5		16		16
M3202	Gestion budgétaire	1,5	8	8		16
M3203	Gestion des ressources humaines et management d'équipe	2	14	8		22
M3204	Gestion des stocks et des approvisionnements	2,5	14	14		28
M3205	Informatique : gestion des bases de données	1,5			14	14
M3206C	Négociation commerciale et Achat	2		20		20
M3207	Techniques quantitatives et recherche opérationnelle	2		14	14	28
M3208	Projet personnel et professionnel : Intégrer l'expérience professionnelle de l'alternance	1			9	9
M3209	Projet tutoré : mise en situation professionnelle	1	-	-	-	(50)
<b>Total UE 32</b>		<b>15</b>	<b>36</b>	<b>80</b>	<b>37</b>	<b>153</b>
<b>Total Semestre 3</b>		<b>30</b>	<b>90</b>	<b>152</b>	<b>73</b>	<b>315</b>

SEMESTRE 4						
Référence Module	Module	Coefficient	CM	TD	TP	Volume horaire par étudiant
<b>UE 41 : Gestion des flux</b>						
M4101C	Communication dans les organisations	1,5			20	20
M4102	Gestion de production et des flux internes	1,5	10	20		30
M4103	Logistique et commerce international : approfondissement	2	20	20		40
M4104C	Logistiques spécifiques	1		20		20
M4105	Perfectionnement de l'anglais professionnel	2			24	24
M4106	Perfectionnement de la seconde langue professionnelle	1			16	16
<b>Total UE 41</b>		<b>9</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>150</b>
<b>UE 42 : Outils de pilotage</b>						
M4201C	Contrôle de gestion logistique	1,5	10	10		20
M4202	Droit du travail	1	10	10		20
M4203C	Études de cas de transport et logistique	1,5			24	24
M4204C	Informatique : Approfondissement de la gestion des bases de données	1			20	20
M4205 C	Pratiques professionnelles (Système d'information, Management d'équipe, Négociation commerciale)	2		16	16	32
M4206	Qualité, normes, satisfaction client	1	10	10		20
M4207C	Tableau de bord logistique	1		20		20
<b>Total UE 42</b>		<b>9</b>	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>60</b>	<b>156</b>
<b>UE 43 : Mise en situation professionnelle</b>						
M4301	Projet personnel et professionnel : Préparer son parcours post-DUT	1			9	9
M4302	Projet tutoré : mise en situation professionnelle	3	-	-	-	(90)
M4303	Alternance 2 : Évaluation du déroulement de l'alternance par le maître d'alternance ou l'enseignant tuteur	2				
M4304	Alternance 2 : Évaluation du mémoire d'alternance	3				
M4305	Alternance 2 : Évaluation de la soutenance	3				
<b>Total UE 43</b>		<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Total Semestre 4</b>		<b>30</b>	<b>60</b>	<b>126</b>	<b>129</b>	<b>315</b>
<b>Total</b>		<b>120</b>	<b>357</b>	<b>547</b>	<b>356</b>	<b>1260</b>